



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PENTRATE P01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PENTRATE P01

Numéro du produit 54417

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 54417

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

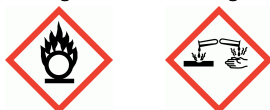
Dangers physiques Ox. Sol. 2 - H272 Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

PENTRATE P01

Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P220 Tenir à l'écart des matières combustibles.
	P260 Ne pas respirer les poussières.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
	P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
	P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
	P405 Garder sous clef.
	P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient HYDROXYDE DE SODIUM

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HYDROXYDE DE SODIUM		>50 - <=100%
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-XXXX
Classification Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318		

NITRATE DE SODIUM		25%
Numéro CAS: 7631-99-4	Numéro CE: 231-554-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488221-41-XXXX
Classification Ox. Sol. 2 - H272 Eye Irrit. 2 - H319		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

PENTRATE P01

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Consulter un médecin.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures.
Contact oculaire	Provoque de graves brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut enflammer d'autres produits combustibles. Oxydant.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

PENTRATE P01

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser la substance déversée et transférer dans un endroit sûr. Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éliminer toute source d'inflammation. Stocker à l'écart des produits suivants: Réducteurs. Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. 2. Composés de l'ammonium. Métal fritté. Cyanures. Carbone. Soufre. Polychlorure de vinyle (PVC) Sodium Hypochlorite Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier inoxydable. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Aluminium. Cuivre. Zinc. Nickel. Autres métaux ou alliages.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

PENTRATE P01

DNEL

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 2 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³

NITRATE DE SODIUM (CAS: 7631-99-4)

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 36.7 mg/m³
 - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20.8 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 10.9 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour

PNEC

- Eau douce; 0.45 mg/l
 - Eau de mer; 0.045 mg/l
 - rejet intermittent; 4.5 mg/l
 - STP; 18 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser une ventilation mécanique s'il y a un risque de manipulation impliquant la formation de poussières dans l'air. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection respiratoire

Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide Granules.
Couleur	Pas d'information disponible.
Odeur	Aucune information disponible.

PENTRATE P01

Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	2.10 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

PENTRATE P01

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Tenir à l'écart des matières combustibles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Réducteurs. Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. 2. Composés de l'ammonium. Métal fritté. Cyanures. Carbone. Soufre. Polychlorure de vinyle (PVC) Sodium Hypochlorite

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Azote.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
---	------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves brûlures.
---	------------------------------

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Pas d'information disponible.
--------------------------------	-------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.
-----------------------------------	-------------------------------

Essais de génotoxicité - in vivo	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
------------------------	-------------------------------

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement - Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

PENTRATE P01

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation	A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Angine. Inflammation chronique du nez, de la gorge et des tubes bronchiques.
Ingestion	Provoque de graves brûlures. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque de graves brûlures. Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue.
Considérations médicales	Corrosif pour les voies respiratoires.

Informations toxicologiques sur les composants

HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >500 mg/kg, Orale, Lapin

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

PENTRATE P01

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières sont sévèrement irritantes pour les voies respiratoires supérieures. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. Respiration sifflante/difficultés à respirer. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Angine. Sensation de brûlure dans la bouche. Irritation des voies respiratoires supérieures. Trachéobronchite, oedème pulmonaire.

Ingestion Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures des muqueuses, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Brûlures chimiques. Sensation de brûlure dans la bouche. Nausées, vomissements. Vomissement de sang. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Des ampoules peuvent se former. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure et larmoiement. Lésion de la cornée. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

NITRATE DE SODIUM

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 430,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) OECD 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal OECD 404 Non irritant.

PENTRATE P01

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritante.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: OECD 429
Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 1500 mg/kg/jour, Orale,

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: - NOAEL: 1500 mg/kg/jour, Orale,

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 1500 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation. L'inhalation de vapeurs ou brouillard peut provoquer un oedème pulmonaire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané La poudre peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

HYDROXYDE DE SODIUM

PENTRATE P01

Écotoxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

NITRATE DE SODIUM

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 3.7 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 10 jours: 6.75 , Algues

Informations écologiques sur les composants

HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 33-189 mg/l mg/l, Poissons
CL₅₀, 96 heure: 45.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 96 heure: 125 mg/l, Poisson d'eau douce
Gambusia affinis (Mosquito fish)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 40-240 mg/l mg/l, Daphnia magna

NITRATE DE SODIUM

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 6650 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 24 heures: 6000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

Informations écologiques sur les composants

HYDROXYDE DE SODIUM

Persistance et dégradabilité Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

NITRATE DE SODIUM

PENTRATE P01

**Persistance et
dégradabilité**

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.**Informations écologiques sur les composants****HYDROXYDE DE SODIUM****Potentiel de
bioaccumulation**

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

Pas d'information disponible.

NITRATE DE SODIUM**Potentiel de
bioaccumulation**

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.**Informations écologiques sur les composants****HYDROXYDE DE SODIUM****Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

NITRATE DE SODIUM**Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations
PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.**Informations écologiques sur les composants****HYDROXYDE DE SODIUM****Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

NITRATE DE SODIUM**Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes**Autres effets néfastes** Aucun connu.**Informations écologiques sur les composants****HYDROXYDE DE SODIUM**

PENTRATE P01

Autres effets néfastes Non disponible.

NITRATE DE SODIUM

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3084
N° ONU (IMDG)	3084
N° ONU (ICAO)	3084
N° ONU (ADN)	3084

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (CONTIENT HYDROXYDE DE SODIUM, NITRATE DE SODIUM)
Nom d'expédition (IMDG)	SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (CONTIENT HYDROXYDE DE SODIUM, NITRATE DE SODIUM)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE SOLID, OXIDIZING, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE, SODIUM NITRATE)
Nom d'expédition (ADN)	SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (CONTIENT HYDROXYDE DE SODIUM, NITRATE DE SODIUM)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	5.1
Code de classement ADR/RID	CO2
Étiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Étiquette IMDG	5.1
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	5.1
Classe ADN	8
Risque subsidiaire ADN	5.1

PENTRATE P01

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) I

Groupe d'emballage (IMDG) I

Groupe d'emballage (ADN) I

Groupe d'emballage (ICAO) I

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-Q

Catégorie de transport ADR 1

Code de consignes d'intervention d'urgence 2W

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 885

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

PENTRATE P01

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

01/05/2018

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

54417

Statut de la FDS

Approuvé.

PENTRATE P01

Mentions de danger dans leur intégralité	H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
	H290 Peut être corrosif pour les métaux.
	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Signature	Lisa Bland